

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS81

présenté par
Mme Huillier, rapporteure

ARTICLE 2

ANNEXE

À l'alinéa 107, supprimer les mots :

« en premier lieu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.